

## **Méthodes de détermination de la population présente.**

*Abdel KHIATI, Marguerite SYLVANDER, Christophe TERRIER*

Direction du Tourisme

Avec le développement de la mobilité, la population présente en un lieu donné à un moment donné peut être très différente de la population résidente qui est en général la seule population connue. Certaines approches économiques (économie présentielle) mais également certaines nécessités de gestion publique, rendent indispensables l'estimation de cette population présente. En effet certains équipements doivent être calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente sur les lieux. Nous avons été interpellés par le ministère de la santé pour la préparation d'un plan de vaccination d'urgence de la population en cas d'attentat bactériologique : s'agissant de stocker un nombre suffisant de vaccins pour être prêts très rapidement, à tout moment de l'année, à vacciner tout le monde sur place, il était nécessaire de prévoir la population maximale pouvant être présente un jour donné en un lieu donné.

En analyse de la mobilité, la définition spatio-temporelle du créneau sur lequel on travaille a bien sûr une importance considérable. Pour cet exercice nous avons adopté le territoire du département et la temporalité de la journée (24h). Nous avons donc cherché à estimer, jour par jour, la population présente dans chaque département de France métropolitaine. Nous avons combiné deux approches s'appuyant sur des sources de données différentes, l'une portant sur la population résidant en France, l'autre sur les touristes étrangers.

Pour la population résidant en France, nous nous sommes basés sur l'enquête SDT (suivi des déplacements touristiques, réalisée par TNS-Sofres pour le ministère du tourisme) qui est basée sur un panel de 20 000 français interrogés mensuellement. Connaissant, par l'Insee (RP + actualisation annuelle) la population résidente d'un département, nous cherchons à déterminer, à partir de cette source, la population résidente absente de chez elle pour cause de déplacement. Ces « absents » peuvent être en déplacement touristique (c'est à dire avec nuitée) dans le même département, dans un autre département français métropolitain ou hors de France métropolitaine. Toujours à partir de la même source on estime la population des Français résidents dans un autre département et qui sont en voyage dans le département considéré. Sur le plan théorique, cette approche de la présence de population française ne pose pas de problème conceptuel. Elle pose par contre des problèmes de validité statistique et d'extrapolations nécessaires compte tenu de l'échantillon et du mode d'échantillonnage.

Pour l'estimation de la présence des touristes étrangers nous disposons d'informations beaucoup plus faibles. Or il ne peut être question d'ignorer cette population : on estime à environ 75 millions le nombre d'entrées de touristes étrangers en France chaque année. Nous avons donc été amené à combiner un ensemble de sources, notamment l'Enquête aux frontières de 1996 et les enquêtes mensuelles de fréquentation hôtels et campings (INSEE/ministre du tourisme). Sur la base de ces données, nous avons estimé le volume et la répartition spatio-temporelle de ces touristes étrangers.

Les résultats montrent l'importance de cette approche de la population présente distincte de la population résidente : certains départements vont jusqu'à doubler de population à certaines périodes de l'année. Ces recherches ouvrent la voie à un autre regard sur les problématiques de gestion et d'aménagement des territoires. Elles servent de base à une nouvelles approche de l'économie territoriale, l'économie présentielle, dont le principe est qu'une consommation, et donc une activité économique, est induite par la présence de personnes à un moment donné sur ce territoire.